

LETTRE À L'ABBE GROS Volume VI, n° 7504

Mon très honoré et très cher père,

En m'exprimant l'autre jour le désir de savoir la différence que je trouve entre l'œuvre de la Visitation et la nôtre, en me disant d'y réfléchir devant Dieu pour vous faire part des raisons sur lesquelles s'appuie ma conviction de n'être nullement appelée à être Visitandine, vous m'avez imposé un devoir que je vous demande la permission d'accomplir par écrit, car après avoir beaucoup prié Notre-Seigneur de me faire la grâce de vous l'exprimer, je suis encore sûre de ne pas assez vaincre ma timidité pour m'expliquer aussi nettement de vive voix, et pour aborder aussi franchement des raisons personnelles et des sujets pénibles.

La pensée qui a présidé à la fondation de cette œuvre est une pensée de zèle, et c'est là ce qui a déterminé ma vocation. Fille d'une famille malheureusement incroyante, élevée au milieu d'une société qui l'était plus encore, restée à 15 ans sans ma mère, et ayant eu par le hasard des choses et l'effet de ma position beaucoup plus de relations et de connaissance du monde qu'on n'en a ordinairement à mon âge, j'avais pu comprendre et sentir tout le malheur, chrétiennement parlant, de la classe de la société à laquelle j'appartenais, et je vous avouerai, mon père, qu'aujourd'hui encore je ne connais pas de pensée plus triste que ce souvenir, et qu'il me semble que toute âme qui aime un peu l'Église, et qui connaît l'irrégion profonde des trois quarts des familles riches et influentes de Paris, doit se sentir pressée de tout essayer pour tâcher de faire pénétrer Jésus-Christ parmi elles. Mais que fera-t-on pour cela ? les hommes n'entrent pas dans les Églises ; les femmes y vont à deux heures pour la foule et la toilette, avec des habitudes et des préjugés qui ne permettent pas à une seule pensée sérieuse de les atteindre ; les fils vont au collège : restent les filles que jusqu'ici on a fait élever dans les pensionnats à la mode, ou par des institutrices, dont je n'ose vous dire ma pensée telle qu'elle est gravement devant Dieu, selon l'expérience acquise près de mes compagnes d'enfance. Au reste, je connais à peine un résultat de ces éducations que les parents incroyants eux-mêmes n'aient point déploré.

C'est cette dernière circonstance qui peut laisser quelque espérance aux âmes chrétiennes ; mais malheureusement dans la classe dont je parle, c'est-à-dire dans les familles de banquiers, de notaires, d'avocats, etc., qu'on pourrait en quelque sorte appeler l'aristocratie libérale, mille préjugés s'opposent encore à l'éducation des couvents. Ils sentent bien avec amertume que les moyens qu'ils ont employés jusqu'ici n'ont pas laissé à leurs filles les vertus que le monde même exige d'elles ; les mères tout occupées de leurs plaisirs n'ont ni le courage, ni le temps d'essayer mieux ; mais ils veulent une instruction sans bornes, des manières qui soient les leurs ; et l'ancienneté des institutions Religieuses, qui est un objet de confiance pour les personnes pieuses, est pour eux un sujet d'éloignement. Des grilles les feront fuir, et j'en dis de même de mille petites choses extérieures qui, de longtemps du moins, ne leur permettront pas d'approcher de la Visitation. Quant aux couvents spécialement consacrés à l'éducation, permettez-moi, puisque je dois vous dire la vérité en une chose aussi sérieuse, d'avouer cette fois que pour les gens que je connais, ils sont enfermés dans un de ces trois préjugés : (couleur⁷) politique, défaut d'instruction ou défaut de bonnes manières.

De plus, les élèves y sont très nombreuses, et il faut dire avec la même franchise que comme on connaît mieux le mal en étant moins bon, les gens du monde ont une telle méfiance de la possibilité d'une bonne surveillance avec plus de cent jeunes filles, que les hommes de ma famille n'eussent jamais voulu m'en voir courir la chance.

Je savais toutes ces choses à l'époque où M. l'abbé Combalot me parla pour la première fois de son œuvre ; elle me parut donc destinée à faire un bien que je désirais vivement. Il me disait avec l'autorité de la confession qu'il fallait me dévouer à en faire partie : je vous avouerai, mon père, que cela me coûtait, mais si c'était Dieu qui m'appelait, quel compte lui rendre un jour des âmes qu'un lâche égoïsme m'aurait seul empêchée de servir ? Je me sentais sous le poids des grâces immenses sans lesquelles je n'aurais pu même connaître Dieu, de ce don de foi que j'avais reçu seule entre tous les miens ; il pouvait y avoir un dessein de Dieu dans l'expérience qu'il m'avait été permis d'acquérir, dans la miséricorde qui m'avait en même temps préservée, dans ma position dont la liberté et les relations me

permettaient d'être plus utile, dans les talents mêmes que l'éducation m'avait donnés⁸ et que je devais d'autant plus consacrer à Dieu qu'ils n'avaient jusque là servi qu'à ma vanité. D'ailleurs au milieu de mes répugnances, je sentais un attrait de zèle très vif, et je savais bien qu'une fois décidée⁹, rien ne me coûterait pour tâcher d'imiter Jésus-Christ en sa mission de Sauveur de ces pauvres âmes, que l'ignorance éloigne de Lui bien plus que la mauvaise volonté.

Telles furent, mon père, les pensées qui m'engagèrent à me donner à Dieu ; elles se retrouvent plus ou moins dans le cœur de mes Srs ; au moins sont-elles pour toutes le plus grand motif d'encouragement.

La vocation d'être Visitandine a tout-à-fait d'autres bases, et je n'en veux pour preuve que les dispositions mêmes dans lesquelles j'ai désiré l'être.

C'était deux ans plus tard, et pour vous dire tout simplement la chose, je doutais, non plus de ma vocation, mais de l'aptitude du fondateur. Au premier abord, je m'étais reposée de tout sur la sincérité du zèle que je lui connaissais. Ne connaissant encore que le monde, je croyais alors que tout ce qui n'en était pas, avait une perfection surhumaine : il fallait l'expérience pour m'apprendre que le zèle le plus sincère n'assure pas toujours la persévérance, la fixité, la patience sans lesquelles rien n'est possible. Mais au bout de deux ans, quoique rien n'eût encore été entrepris, l'expérience était à demi faite, et j'avais ressenti dans ma propre direction une variabilité qui nous présageait plus de souffrances que de succès. Je vous avoue que le découragement m'avait saisie, et l'état de faiblesse physique où j'étais alors s'y joignant, je jetais un regard en arrière, non vers le monde, car j'avais voulu me donner et non me prêter à Jésus-Christ, mais vers cette vie douce de la Visitation au milieu de laquelle j'étais, et j'avais envie d'y rester pour ne plus m'occuper que de mon salut. Et dès lors, l'esprit de la Visitation me paraissait tellement un esprit contemplatif, qu'en y entrant, j'eusse choisi une maison où on ne fit pas l'éducation, pour être précisément ce que Saint F. de Sales avait institué, et ne pas me trouver dans une occupation qui est en dehors de toutes les règles et de toutes les traditions de l'ordre, chose très pénible à des religieuses, comme me l'ont avoué toutes les Visitandines que j'ai connues.

C'est mon confesseur, aumônier de la maison où j'étais, qui après avoir examiné mes dispositions, et les voies de Dieu sur moi, me dit de persévérer encore et de ne songer jamais à la vie contemplative qu'après avoir tout fait pour appartenir à une œuvre comme celle dont j'avais l'attrait. Tous mes confesseurs au reste ont vu comme lui une marque de vocation positive dans le courage que D. m'a toujours donné pour cette œuvre, quelles qu'aient pu être parfois les raisons et les tentations de découragement et quelle que soit naturellement ma lâcheté.

Maintenant, mon père, le découragement est bien loin de moi ; Dieu m'a rendu la santé, il m'a fait supporter la plupart des choses dont je m'étais effrayée de loin, il a fortifié mon attrait et ma vocation par l'essai des devoirs qui en naissent, et la pratique d'une règle qui y tend. Il m'a donné des sœurs propres sous tous les rapports à accomplir le but de zèle que je vous ai expliqué. Elles sont bonnes religieuses, et j'ai peu vu de communauté dont je voulusse autant faire partie à ne la considérer que du point de vue de la simplicité et de l'union. Nous avons la consolation de voir chaque jour les personnes dont nous voudrions élever les enfants, témoigner une grande confiance dans notre éducation. Tout, et la raillerie même, sert notre but.

On nous dit femmes savantes ; rien n'est plus propre à nous amener les enfants que nous désirons. Sans doute, il faut du temps pour cela, mais nous sommes jeunes, et préparées à attendre.

Comme je m'y attendais, notre habit plaît au lieu de choquer, et je vois souvent des parents qui n'avaient pas voulu me voir depuis ma vocation venir ici avec bienveillance, et dire en nous voyant que c'est bien différent d'être ce que nous sommes, ou ce qu'elles croient qu'on est ailleurs. Au fond, elles se trompent et j'en appelle à vous-même, mon père, pour reconnaître que nous n'avons répudié aucun des devoirs ni même des usages de la vie religieuse, et que notre règle a plutôt multiplié les obligations proprement monastiques qu'elle n'en a diminué le nombre. Ceci a même été l'objet de plus d'une objection de la part des personnes qui connaissant la règle et goûtant notre but, eussent voulu nous voir chercher dans l'absence des liens religieux une plus grande liberté

d'action. Mais cette manière de faire, plus naturelle au premier abord, plus avantageuse même au commencement, en ce qu'elle laisse plus de temps aux maîtresses, me semble tellement dangereuse à la longue pour l'esprit de la congrégation, que je n'hésiterai jamais à y préférer la fatigue et l'assujettissement des pratiques journalières qui nous ramènent pour ainsi dire forcément à l'esprit de notre état, aussi nécessaire au bien de nos élèves qu'il l'est à notre salut. Ainsi, mon père, nous aimons toutes mieux aller un peu plus tôt au Ciel, ou borner le nombre de nos élèves à ce que comportera notre nombre, et ne perdre ni l'office, ni le chapitre, ni les œuvres d'humilité que notre règle prescrit. Si d'autres ont pu se passer de ces soutiens, nous sentons que notre faiblesse nous les rend nécessaires, et dans une œuvre de zèle surtout il faut, du moins je le crois, penser à ce que seront les sujets, avant de compter sur ce qu'ils feront.

Pour l'esprit, pour la vie de Communauté, nous avons, vous le savez, presque tout puisé chez Saint F. de Sales ; il reste des différences, mais toutes alors sont conformes à ce qui se pratique dans d'autres ordres, et une longue expérience les a ainsi sanctionnées.

Ces différences doivent toutes servir, soit à nous concilier extérieurement l'esprit des personnes dont nous voudrions gagner les enfants à Jésus-Christ, soit à nous donner à nous-mêmes les moyens de leur être utiles.

1° – Nous ne sommes pas cloîtrées : mais en écartant même les grilles, qui ne sait qu'aux yeux des incrédules, toute religieuse qui ne peut sortir est une prisonnière de mauvaise volonté ?

Qui ne sait aussi qu'ils ne pardonnent une vocation qu'à la condition que les œuvres de charité puissent en faire partie ; que si les Sœurs de charité pouvaient demain ouvrir un pensionnat, ils y auraient plus de confiance qu'à toutes les clôtures ? Le peuple de nos villes est au reste de même : dans les moments de trouble, il n'épargne que les religieuses qui peuvent le servir, et de nos jours, cela vaut peut-être la peine d'être pesé. On pourrait ajouter beaucoup sur la nécessité de faire connaître la misère à des enfants qui n'en connaissent à peine le nom, sur le contrepois que les œuvres de charité apportent aux études, et les rapports avec le pauvre à la société des riches, sur l'avantage même de ne pas laisser acquérir aux

Religieuses cette impressionnabilité de personnes tout-à-fait renfermées pour qui les rapports que nécessite l'éducation des enfants ont ensuite bien plus de dangers, etc. Je n'ai jamais su donner aucune de ces raisons, ni à Monseigneur, ni à vous, mon père ; pourtant vous avez pensé de vous-même que l'expérience pouvait justifier cette règle, que les Rses de Saint Maur, de Saint Thomas, du Sauveur, etc., partagent avec nous. Grâce à Dieu, l'essai n'en a pas eu jusqu'ici le plus petit inconvénient.

2° – Nous avons le grand office : c'était l'attrait de toutes les Sœurs, et dans un attrait de prières, Dieu peut être pour quelque chose. De plus, des Religieuses occupées d'éducation ont plus besoin de prier que les autres ; elles rapportent de la classe des distractions que les paroles d'un office que l'on comprend font plus tomber que ne fait malheureusement l'oraison toute seule. L'office nous fait filles de l'Église, en ce sens que nous suivons ses fêtes, ses cérémonies extérieures, et ainsi les enfants prendront parmi nous plus d'habitude et d'amour pour la prière publique de la paroisse que si nous avions un office particulier. Le chant de l'église et tout ce que l'Office entraîne de culte extérieur, leur plaît et les attire à Dieu. Pour la fatigue, je vous assure qu'elle n'est pas plus grande que celle de l'office de la Visitation, car nous ne devons jamais chanter que le dimanche, et nous ne disons ni les litanies, ni les psaumes graduels, ni l'office des morts, ni celui de la vierge. Bien d'autres l'ont supporté avant nous avec tout cela, et beaucoup de chant et l'éducation, par exemp., les Augustines, les Bénédictines, les Rses du Saint Sépulcre, etc.

3° – Notre lit, notre vaisselle, etc., sont comme chez les Carmélites ; mais ce n'est pas là une grande austérité ; le monde ne la voit point, elle ne nuit pas à la santé, et vis-à-vis d'enfants élevés avec tant de luxe et de mollesse, nous ne saurions avoir trop de pauvreté pratique, soit pour imprimer en elles un peu de mépris des commodités de la vie, soit pour le conserver nous-mêmes, et nous préserver des idées du monde sur ce point.

4° – Notre récréation est un peu¹⁰ plus courte qu'à la Visitation, nous n'avons pas d'assemblée après Vêpres, mais nous disons aussitôt Complies; nous pouvons toujours travailler dans une salle commune ; les heures des repas sont différentes et nous en faisons toujours trois à moins de jeûner. Tout cela convient mieux à l'éducation et aux études ; cela nous laisse beaucoup plus de temps, car avec les deux repas que la règle donne à la Visitation, les heures sont si mal placées que je n'ai guère connu de fille qui n'en fit quatre.

5° – Enfin, le but de zèle est souvent rappelé dans nos constitutions : il y a des règles pour les études, afin qu'étant obligées de les développer, nous sachions qu'il est de notre devoir d'y porter un esprit religieux sévère, et de n'y chercher qu'un moyen de faire connaître Jésus-Christ Ce serait une question que l'utilité de ces études développées si nous n'avions envie d'attirer que des parents Xtiens assez raisonnables pour se contenter de ce qui est vraiment utile aux femmes. Mais s'il n'y a qu'à se donner un peu de peine, à se plier extérieurement à la manie de sciences des gens du monde pour obtenir le salut de leurs filles, ne serions-nous pas coupables de refuser de le faire ? Car c'est une chose certaine qu'à moins de leur montrer que nous sommes en état d'enseigner plus et mieux que leurs pensionnats, ils ne nous donneront pas leurs filles pour leur enseigner la foi.

Mais peut-on dire, vous n'avez pas essayé de la pratique. – Nous ne demandons d'abord qu'à en essayer, puis notre temps même jusqu'ici s'est passé à donner et à recevoir des leçons entre nous. Cette pratique d'ailleurs ayant toujours été notre but, nous avons toujours différé d'un ordre contemplatif autant que le noviciat d'un ordre actif en diffère par l'esprit quoiqu'il ait à peu près les mêmes usages. Et si vous vous rappelez, mon père, que j'ai(e) peut-être manifesté devant vous quelque attrait pour les grands ordres austères, permettez-moi de répondre encore à ceci en vous disant d'abord que je ne l'ai jamais fait sérieusement, puisque dans mon esprit rien ne se rapproche tant des œuvres de zèle que les œuvres de pénitence. Elles peuvent avoir le même but.

Je me reprocherais presque, mon père, d'avoir osé vous dire si longuement et si hardiment nos sentiments si je ne croyais accomplir en cela votre volonté. Je n'ai voulu les déposer que dans le secret de votre cœur, j'ai fait de mon mieux pour tout vous expliquer, mais ayant si librement parlé de ma famille, je vous supplie de vouloir bien brûler cette lettre après l'avoir lue ; à moins toutefois que vous ne voulussiez la faire connaître à Monseigneur.

Croyez au reste, mon père, que nous sommes bien convaincues qu'il n'y a pas en nous la sainteté que demandent les œuvres de Dieu, et qu'ainsi pour ma part, je ne saurais m'étonner d'aucune espèce de non succès. Pourtant, j'ose dire que notre propre satisfaction n'a été en rien le but de nos pensées, que ce qui a affermi notre courage a été de recevoir de la

bouche de Monseigneur lui-même, le témoignage que notre règle est bonne et édifiante, et plus tard, d'avoir reçu de ses mains le saint habit que nous portons avec joie et amour. Je ne sache pas que nous ayons rien fait dans la pratique de cette règle pour perdre la bienveillance que sa grandeur avait bien voulu nous accorder ; mais si jamais nous sommes trouvées indignes et que ce ne soit pas par nous que se fasse l'œuvre de zèle à laquelle nous avons voulu travailler, pardonnez-moi, mon père, de pousser la liberté jusqu'à vous dire qu'elle est si nécessaire qu'elle se fera tôt ou tard par des mains plus saintes, et que pour moi, je ne me crois pas d'autre vocation que d'y appartenir, quelles que soient les souffrances ou les difficultés qui puissent s'y attacher.

Voilà une liberté toute filiale : daignez me la pardonner ainsi que toutes les longueurs de cette lettre, et veuillez recevoir, mon père, la nouvelle assurance de tous les respectueux sentiments avec lesquels je suis en J. et en Marie

Votre très humble et obéissante servante et fille.

(non signée).